



**Programme des  
Nations Unies pour  
l'environnement**



Distr.  
Restreinte

UNEP/OzL.Pro/ExCom/41/1  
22 septembre 2003

FRANÇAIS  
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF  
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS  
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL  
Quarante et unième réunion  
Montréal, 17-19 décembre 2003

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE**

1. Ouverture de la réunion.
2. Questions d'organisation :
  - a) Adoption de l'ordre du jour;
  - b) Organisation des travaux.
3. Nomination du Chef du Secrétariat du Fonds multilatéral.
4. Activités du Secrétariat.
5. État des contributions et des décaissements.
6. Service du Trésorier (Décision 40/3).
7. Traitement/encaissement des billets à ordre.
8. Rapport de la vingt et unième réunion du Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances sur les questions suivantes :
  - a) Rapport final sur l'évaluation de la mise en œuvre des plans de gestion des frigorigènes (PGF);
  - b) Rapport global d'achèvement des projets de 2003;
  - c) Projet de programme de travail pour la surveillance et l'évaluation pour l'année 2004;

- d) Retards dans la mise en œuvre des projets;
  - e) Soldes des projets;
  - f) Comptes du Fonds multilatéral de l'année 2002 (Décisions 40/8 et 40/14);
  - g) Budget révisé du Fonds multilatéral pour 2003 et budget proposé pour 2004.
9. Rapport de la trentième réunion du Sous-comité sur l'examen des projets sur les questions suivantes :
- a) Questions soulevées pendant l'examen des projets;
  - b) Coopération bilatérale;
  - c) Amendements aux programmes de travail de 2003;
  - d) Programme de travail du PNUE pour l'année 2004;
  - e) Rapport du PNUE sur l'utilisation des coûts d'appui du programme (Décisions 35/36 et 40/49);
  - f) Projets d'investissement;
  - g) Technologie à base de dioxyde de carbone liquide (DCL) et lignes directrices des projets de DCL : suivi des Décisions 39/52 b) et 40/17 g);
  - h) Mise à jour du rapport sur l'étude des solutions de remplacement du CFC dans les activités de mousse rigide (Décision 35/56 b));
  - i) Système de surveillance et de mise en œuvre de l'entente visant l'élimination du tétrachlorure de carbone et des agents de transformation en Chine (Décisions 39/46 c) et 40/50);
  - j) Rapports sur la mise en œuvre des projets et des activités approuvés comportant des exigences particulières pour la communication des rapports.
10. Programmes de pays.
11. Travaux du Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances et du Sous-comité sur l'examen des projets (Décision 40/52).
12. Indicateurs d'efficacité (Décision 40/15 c)).
13. Examen du régime des coûts administratifs et du budget de base relatif à ce régime (Décision 38/68).
14. Secteur de la production.

15. Prêts à des conditions de faveur (Décision 39/57 a)).
16. Éclaircissement des questions entourant la fonction de surveillance et d'évaluation du Secrétariat du Fonds multilatéral (Décision 39/12 b)).
17. Examen du taux de 12,10 \$US par kilogramme PAO utilisé dans le calcul des quantités éliminées dans le cadre de projets ne portant pas sur des investissements (Décision 36/7).
18. Stratégie de communication pour la conformité au Protocole de Montréal à l'échelle mondiale : suivi de la Décision 38/79.
19. Questions diverses.
20. Adoption du rapport.
21. Clôture de la réunion.

- - - - -

